AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE
AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE
AUX CO-PROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET
AUX CO-OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE
PERSONNES PHYSIQUES ET PERSONNES MORALES

RÈGLEMENT Nº 2023-003 AMENDANT LE RÈGLEMENT Nº 2023-001 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE SPORTIF ET RECREATIF AFIN D'AUGMENTER LA DEPENSE ET D'AUTORISER L'EMPRUNT D'UN MONTANT ADDITIONNEL DE 6 686 024$

SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE DU 18 JUIN 2023

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Montréal-Ouest:

- **aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont *pas déjà le droit* d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste référendaire municipale pour le scrutin en cours aux conditions suivantes:

  1. être une personne physique et avoir au moins 18 ans le 27 avril 2023;

  2. être de citoyenneté canadienne et, à cette date, ne pas avoir perdu son droit de vote à cause d'une tutelle et ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

  3. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins le 27 avril **2022**;

  4. avoir fait parvenir à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le 19 mai 2023;

- **aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont *pas déjà le droit* d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, ***ou*** propriétaire unique d'un immeuble ***ou*** comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin en cours aux conditions suivantes:

  1. être une personne physique et avoir au moins 18 ans le 27 avril 2023;

  2. être de citoyenneté canadienne et, à cette date, ne pas avoir perdu son droit de vote à cause d'une tutelle et ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

  3. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins le 27 avril **2022**;

  4. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter le 27 avril 2023;

  5. avoir fait parvenir à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le 19 mai 2023.

- **aux personnes morales qui sont habiles à voter** depuis au moins le 27 avril **2002**, qu'elles peuvent être inscrites sur la liste référendaire pour le scrutin en cours aux conditions suivantes:

  1. avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés une personne majeure et de citoyenneté canadienne qui n'a pas perdu son droit de vote à cause d'une tutelle ni été déclarée coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

  2. avoir fait parvenir à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le 19 mai 2023.

IL EST À NOTER que la demande d'inscription, résolution ou procuration transmise après le 19 mai 2023 mais reçue au plus tard le 30 mai 2023 (dernier jour pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste référendaire municipale.

Un modèle de demande d'inscription, de procuration ou de résolution peut être obtenu au bureau du soussigné. Ces demandes, procurations et résolutions sont effectives dès leur réception et son valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Pour toutes questions ou tous commentaires, veuillez communiquer avec le soussigné, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants: Hôtel de Ville, 50, avenue Westminster sud, Montréal-Ouest H4X 1Y7 au (514) 481-8125 ou à cgilbert@montreal-west.ca.

Fait à Montréal-Ouest, le 9 mai 2023.

Claude Gilbert
Greffier